Futur Proche
Aménagement, urbanisme & paysage

Communauté de Communes du Perche

PLUi

Communauté de Communes du Perche

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Règlement graphique
10 000 ème
Commune de SAINT BOMER - Commune d'AUTHON DU PERCHE 1.5

Vu pour être annexé à la délibération du 20 mars 2025,
Pour la Communauté de Communes du Perche,
Le Président Jérémie Crabbe

Zone urbaine

- Uha1 : Uha1 : Zone urbaine centrale à vocation principale d'habitat, composée du tissu urbain ancien et à forte valeur patrimoniale du centre-ville de Nogent-le-Rotrou
- Uha2 : Uha2 : Zone urbaine centrale à vocation principale d'habitat, composée du tissu urbain plus récent et à valeur patrimoniale (19 ème s.) du centre-ville de Nogent-le-Rotrou
- Uhc : Uhc : Zone urbaine centrale à vocation principale d'habitat, composée d'un tissu urbain ancien et/ou resserré et/ou à vocation patrimoniale, des centres bourgs
- Uhd : Uhd : Zone urbaine dense à vocation principale d'habitat, composée d'un tissu urbain récent et/ou de grande hauteur et/ou à vocation plutôt collective
- Uhp : Uhp : Zone urbaine péricentrale à vocation principale d'habitat, composée d'un tissu urbain récent et/ou relâché et/ou à vocation plutôt pavillonnaire
- Uhr : Uhr : Zone urbaine de hameaux constitués à vocation principale d'habitat
- Ue : Ue : Zone urbaine à vocation principale d'équipements collectifs
- Ua : Ua : Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques

Zone à urbaniser

- 1AUh : 1AUh : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- 2AUh : 2AUh : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat à long terme
- 1AUe : 1AUe : Zone à urbaniser à vocation principale d'équipements collectifs
- 1AUa : 1AUa : Zone à urbaniser à vocation principale d'activités économiques
- 2AUa : 2AUa : Zone à urbaniser à vocation principale d'activités économiques à moyen ou long terme

Zone agricole

- A : A : Zone agricole
- Ah : Ah : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées, localisé dans les espaces agricoles, à vocation principale d'habitat
- Aa : Aa : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées, localisé dans les espaces agricoles, à vocation principale d'activités

Zone naturelle

- N : N : Zone naturelle et forestière
- Np : Np : Secteur à vocation principale de protection des paysages
- Nf : Nf : Secteur à vocation principale d'exploitation forestière
- Nt : Nt : Secteur à vocation principale de tourisme
- NL : NL : Secteur à vocation principale d'équipements de loisirs de plein air et d'espaces de nature en ville

Prescription

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'une demande de changement de destination au titre de l'article L151-11 du CU
- Linéaire commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du CU
- Secteur faisant l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation

Patrimoine Bâti

- Patrimoine à préserver
- Petit patrimoine à préserver
- Cheminement à préserver ou à créer au titre de l'article L151-38 du CU

Patrimoine naturel

- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1du CU
- Boisement à préserver au titre de l'article L 151-23 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Verger à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Inventaire des zones humides
- Surface en eau
- Plan de prévention du risque inondation
- Arbre à préserver au titre de l'article L151-19 du CU [115]
- Mare à préserver au titre de l'article L151-19 du CU [20]
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent

Haie

- Haie soumise à compensation
- Haie inarrachable

Autre Information

- Construction récente, PC, CU, non-cadastrés
- Cimetière
- Cône de vue

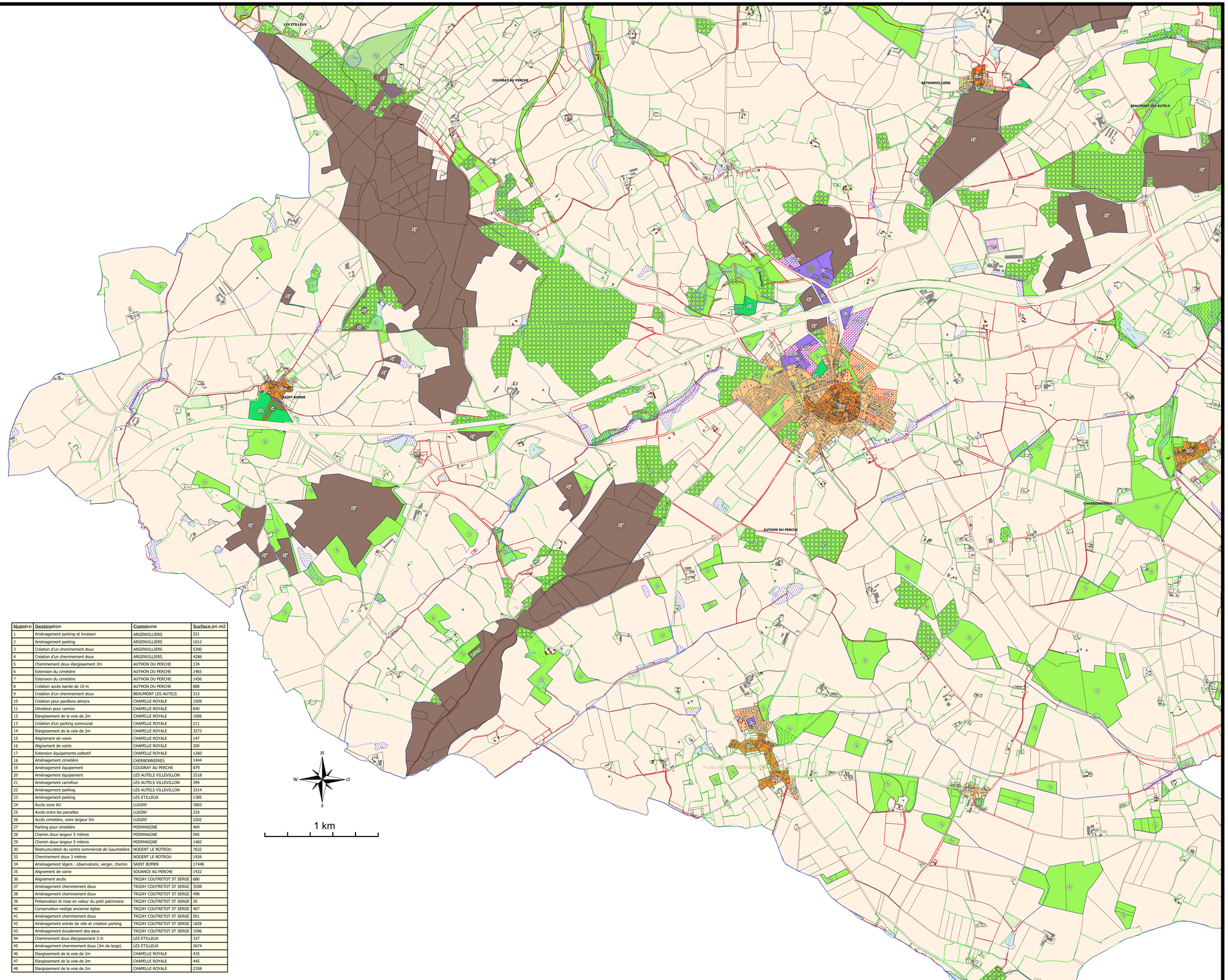

Numéro	Destination	Commune	Surface en m2
1	Aménagement parking et livraison	ARGENVILLIERS	221
2	Aménagement parking	ARGENVILLIERS	1012
3	Création d'un cheminement doux	ARGENVILLIERS	5390
4	Création d'un cheminement doux	ARGENVILLIERS	4286
5	Cheminement doux élargissement 3m	AUTHON DU PERCHE	134
6	Extension du cimetière	AUTHON DU PERCHE	1465
7	Extension du cimetière	AUTHON DU PERCHE	1456
8	Création accès bande de 10 m	AUTHON DU PERCHE	888
9	Création d'un cheminement doux	BEAUMONT LES AUTELS	315
10	Création pour pavillons séniors	CHAPELLE ROYALE	1509
11	Déviation pour camion	CHAPELLE ROYALE	640
12	Elargissement de la voie de 2m	CHAPELLE ROYALE	1006
13	Création d'un parking communal	CHAPELLE ROYALE	211
14	Elargissement de la voie de 2m	CHAPELLE ROYALE	3273
15	Alignement de voirie	CHAPELLE ROYALE	147
16	Alignement de voirie	CHAPELLE ROYALE	200
17	Extension équipements collectif	CHAPELLE ROYALE	1260
18	Aménagement cimetière	CHERBONNIERES	1444
19	Aménagement équipement	COUDRAY AU PERCHE	879
20	Aménagement équipement	LES AUTELS VILLEVILLON	2518
21	Aménagement carrefour	LES AUTELS VILLEVILLON	399
22	Aménagement parking	LES AUTELS VILLEVILLON	3314
23	Aménagement parking	LES ETILLEUX	1385
24	Accès zone AU	LUIGNY	1803
25	Accès entre les parcelles	LUIGNY	224
26	Accès cimetière, voire largeur 5m	LUIGNY	2202
27	Parking pour cimetière	MIERMAIGNE	469
28	Chemin doux largeur 5 mètres	MIERMAIGNE	595
29	Chemin doux largeur 5 mètres	MIERMAIGNE	1482
30	Restructuration du centre commercial de Gauchetière	NOGENT LE ROTROU	7632
33	Cheminement doux 3 mètres	NOGENT LE ROTROU	1926
34	Aménagement légers : observatoire, verger, chemin	SAINT BOMER	17448
35	Alignement de voirie	SOUANCE AU PERCHE	1422
36	Alignement accès	TRIZAY COUTRETOT ST SERGE	680
37	Aménagement cheminement doux	TRIZAY COUTRETOT ST SERGE	3508
38	Aménagement cheminement doux	TRIZAY COUTRETOT ST SERGE	498
39	Préservation et mise en valeur du petit patrimoine	TRIZAY COUTRETOT ST SERGE	20
40	Conservation vestige ancienne église	TRIZAY COUTRETOT ST SERGE	407
41	Aménagement cheminement doux	TRIZAY COUTRETOT ST SERGE	501
42	Aménagement entrée de ville et création parking	TRIZAY COUTRETOT ST SERGE	1828
43	Aménagement écoulement des eaux	TRIZAY COUTRETOT ST SERGE	1596
44	Cheminement doux élargissement 3 m	LES ETILLEUX	337
45	Aménagement cheminement doux (3m de large)	LES ETILLEUX	2674
46	Elargissement de la voie de 2m	CHAPELLE ROYALE	435
47	Elargissement de la voie de 2m	CHAPELLE ROYALE	445
48	Elargissement de la voie de 2m	CHAPELLE ROYALE	2358